

COMMENT DÉCLARER VOTRE BASE DE L'ASSURANCE ?

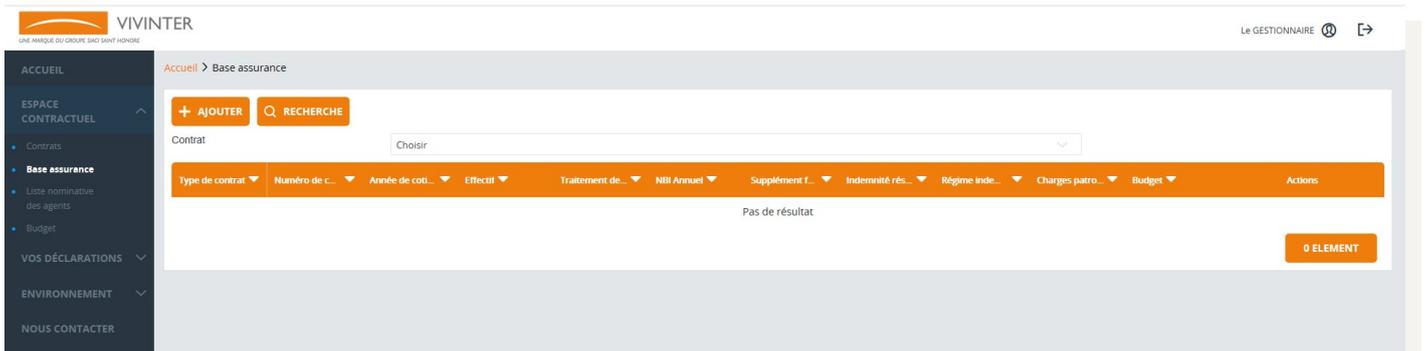


Etape 1

Rendez-vous sur vivinter.fr et cliquez sur *Espace collectivité* puis connectez vous à votre espace

Etape 2

Une fois connecté, cliquez sur **Espace contractuel** pour dérouler le menu puis sélectionnez *Base de l'assurance*.



Etape 3 : Pour commencer votre déclaration, cliquez sur le bouton « **+ Ajouter** »



Etape 4

Cliquez sur « *Choisir* » pour sélectionner le contrat pour lequel vous souhaitez effectuer votre déclaration puis cliquez sur « **Ajouter** »

ACCUEIL

Accueil > Base assurance > Ajouter

ESPACE CONTRACTUEL

- Contrats
- Base assurance**
- Liste nominative des agents
- Budget

VOS DÉCLARATIONS

ENVIRONNEMENT

NOUS CONTACTER

LISTE DES ÉLÉMENTS

Contrat * MAIRIE DE DEMONSTRATION - CNRACL - DEMO2017/CNRACL

Année de cotisation * 2018

Effectif * 5

Traitement de base (annuel) (TBI) * 90000

NBI Annuel 5800

Supplément familial (annuel)

Indemnité résidence (annuel)

Régime indemnitaire (%TBI) 5 4500.00 €

Charges patronales 50 45000.00 €

Budget

AJOUTER

1 Choisissez le type d'opération (provisionnel ou réel) et l'année de votre déclaration

2 Renseignez les effectifs

En fonction de l'intitulé de votre contrat il conviendra de n'indiquer que les effectifs de la population concernée (CNRACL ou IRCANTEC). L'effectif à indiquer est celui indiqué au tableau des effectifs.

3 Renseignez les éléments de rémunération TBI

Dans votre contrat le minimum assurable est le TBI. Il convient donc de le renseigner obligatoirement. Pour le calculer, reportez dans la case TBI, le montant total annuel exprimé en Euros de l'ensemble de l'effectif considéré.

4 Renseignez ensuite le total des montants annuels de rémunération optionnels :

- Nouvelle bonification indiciaire (NBI)
- Supplément familial de traitement (SFT)
- Indemnité de résidence (IR)

Pour le calculer, reportez dans la case correspondante (NBI/IR/SFT), le montant total annuel exprimé en Euros de l'ensemble de l'effectif considéré. Si vous ne souhaitez pas assurer ces éléments de rémunération, laissez ces cases vides.

5 Renseignez les éléments de rémunération optionnels du régime indemnitaire (RI)

Calcul préalable : $(RI \text{ annuel} / TBI \text{ annuel}) \times 100 = \text{plafond RI en \%}$

Vous avez la possibilité d'assurer votre RI en choisissant un pourcentage de couverture compris entre 1% et le plafond RI en %. Reportez ensuite dans la case correspondante le pourcentage que vous souhaitez réellement assurer. En cas de sinistre, quel que soit le montant de RI que touche l'agent, l'indemnisation sera calculée sur la base indiquée, soit dans notre exemple 5% du TBI.

6 Renseignez les éléments de rémunération optionnels de charges patronales (CP)

Calcul préalable : $(CP \text{ annuelles} / TBI \text{ annuel}) \times 100 = \text{plafond CP en \%}$

Vous avez la possibilité d'assurer les Charges Patronales en choisissant un pourcentage de couverture compris entre 1% et le plafond CP en %. Reportez ensuite dans la case correspondante le pourcentage que vous souhaitez réellement assurer.

7 Avant de valider votre déclaration, vous avez la possibilité de simuler le montant de la cotisation qui sera émise : **TOTAL en € des éléments remplis x taux de cotisation du contrat**

Exemple pour un Contrat CNRACL

EFFECTIF : 5

TBI : 90 000€

NBI : 5 800€

SFT : Vide

(ne pas inscrire 0 si non choisi)

IR : Vide

(ne pas inscrire 0 si non choisi)

$(7200€ / 90\ 000€) \times 100 = 8\%$

Choix de n'assurer que 5%

RI = 5%

$(45\ 000€ / 90\ 000€) \times 100 = 50\%$

Choix d'assurer toutes les CP

Charges Patronales : 50%

$(90\ 000€ + 5\ 800€ + 4\ 500€ + 45\ 000€) \times 7\%$
= 10 171€